• (1530)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PETITIONS

Pétitions

M. FRIESEN—ON DEMANDE DES MESURES VISANT À EMPÊCHER LES CRIMINELS DE PROFITER DE LEURS CRIMES

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, il y a environ un an, un certain M. Shoesmight de Sarnia me confiait une pétition qu'il me demandait de présenter à la Chambre en vue de souligner l'injustice dont des Canadiens sont victimes quand un criminel profite de son crime. Il s'agit plus précisément du cas de M. Clifford Olson dont la famille a touché \$100,000. M. Shoesmith m'avait remis une pétition à ce moment-là. Il m'en a remis une autre que je voudrais maintenant présenter à la Chambre.

M. TAYLOR—ON DEMANDE L'EXÉCUTION DE CLIFFORD OLSON

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, je m'empresse de présenter cette pétition au nom de 503 autres personnes, ce qui fait en tout jusqu'ici 2919 Canadiens de toutes les régions du Canada qui espèrent que les députés voteront en faveur de l'exécution de Clifford Robert Olson pour tous les crimes odieux qu'il a commis. Sans aucune raison, il a assassiné 11 jeunes personnes qui avaient toutes leur existence devant elles, et il parle maintenant de ses droits. Cet homme a perdu ses droits quand il a violé ceux de ses jeunes victimes et il devrait maintenant être condamné à la peine capitale.

M. ROBINSON (BURNABY)—ON DEMANDE LA MISE EN APPLICATION DU RAPPORT MINORITAIRE SUR LA SÉCURITÉ ET LE DÉSARMEMENT

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition, au nom de plus de 2,000 habitants de Burnaby, Colombie-Britannique, qui signale que l'humanité doit choisir entre l'arrêt de la course aux armements et l'acceptation du désarmement ou la catastrophe atomique. Ces personnes demandent au gouvernement de mettre en application les quatre éléments essentiels du rapport minoritaire sur la sécurité et le désarmement, dont le refus de faire l'essai du missile de croisière au Canada. J'appuie vigoureusement cette pétition et j'espère que le gouvernement donnera suite aux recommandations qu'elle renferme.

M. MALONE—LE TARIF-MARCHANDISES DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, j'ai le devoir de présenter aujourd'hui une pétition signée par un certain nombre d'agriculteurs des localités de Munson, Morrin et Delia, en Alberta, au sujet de ce qu'il est convenu d'appeler les mesures «Pepin» visant à modifier le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Cette pétition se résume essentiellement à six points ou motifs pour lesquels les agriculteurs trouvent ces mesures inacceptables. Ce que les pétitionnaires laissent entendre, je crois, c'est que la proposition deviendrait plus acceptable si les six points en question étaient rectifiés.

Je ne suis pas certaine de pouvoir m'y retrouver, mais j'espère pouvoir régler cette question aujourd'hui. Pour commencer, je tiens à signaler au député que l'expression anglaise «frog basher» est beaucoup plus percutante que l'expression française «mange-Canadien français» qu'elle voulait traduire. Je ne prétends nullement que la traduction était mauvaise, car je ne crois pas qu'il y ait d'équivalent en anglais, et l'expression «frog basher» est sans doute la plus proche que l'on puisse trouver. Néanmoins, c'est beaucoup plus percutant qu'en français, et puisque le député a dû consulter de nombreux dictionnaires pour nous donner la signification de toutes ces expressions, comme je suis francophone, je suis certaine de ne pas me tromper en disant que «frog basher» a un sens beaucoup plus fort en anglais qu'en français. J'espère que cela rassurera un peu le député.

Quant aux autres expressions, je crois qu'il faut tenir compte du genre de débats qui se déroulent ici. Le Président ne peut demander à un député de modérer son langage que s'il emploie des expressions antiréglementaires, lesquelles sont énumérées dans Beauchesne. Néanmoins, certaines expressions insultantes ne figurent pas dans Beauchesne, et j'ai souvent été tentée de les déclarer antiréglementaires, ce que je pourrais faire un jour, car je pense que la Chambre a tout intérêt à ce que les débats se déroulent de façon acceptable.

Néanmoins, je tiens à dire aux personnes qui suivent nos débats que certaines de nos discussions sont très houleuses et que, même si elles ne comprennent pas pourquoi nous nous adressons parfois la parole dans des termes aussi virulents, c'est parfaitement conforme aux traditions parlementaires.

La liberté de parole, que je dois protéger et qui n'est limitée que par les expressions déclarées antiréglementaires, peut parfaitement s'exprimer dans un discours châtié, mais elle s'exprime également dans la véhémence dont certains députés font preuve. C'est tout à fait conforme aux traditions parlementaires. Néanmoins, j'estime que les insultes n'ont pas leur place ici. Pour ma part, je les désapprouve totalement.

Je ne saurais dire que les expressions utilisées par le secrétaire parlementaire sont antiréglementaires, car elles ne figurent pas sur notre liste. Je crois donc qu'à première vue, la question de privilège ne se justifie pas, même si je tiens à ajouter, pour la gouverne de tous les députés, qu'ils devraient se garder d'insulter leurs collègues et ne jamais oublier leurs bonnes manières.